

MAIRIE

32, rue Principale

Téléphone : 03 89 26 90 68

Télécopie : 03 89 26 98 90

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi : de 18 h à 20 h
Mercredi : de 8 h 30 à 16 h 30

Permanence du maire

Lundi : de 19 h à 20 h

DÉPÔT LÉGAL : 07 AVRIL 2014

Directeur de publication : Richard MAZAJCZYK

IMPRIMÉ PAR DOLLER GRAPHIQUES
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

EN AVRIL

- Le 11 : Don du sang, au foyer rural de Soppe-le-Haut
- Le 13 : Marché aux puces spécial enfants, au foyer rural de Soppe-le-Haut



EN MAI

- Le 17 : Plantations de printemps



EN JUIN

- Le 19: Don du sang, au foyer rural de Soppe-le-Haut

État civil

Naissance

Lily Madeleine, le 10 décembre 2013 à Colmar, fille de Bruno FEDER et de Laurence MEINARD



Lilian Didier Mathieu DEVIN, le 11 février 2014 à Belfort, fils de Maxime DEVIN et de Nadège EICH

Estelle D.LYS

Un chef à domicile et pourquoi pas ?

En panne d'idées ? Découvrez une autre façon de recevoir vos invités chez vous.

Prenez plaisir à organiser un repas sans fatigue ni énervement, sans vous soucier des petites corvées incontournables telles que les courses, les préparations culinaires, le service... et ceci à un tarif attractif !

La solution : faites entrer à votre domicile un chef cuisinier qui gèrera votre repas

du cocktail de bienvenue jusqu'au dessert, en choisissant avec vous le contexte, le thème, les plats suivant vos goûts et vos envies, que ce soit un menu rustique familial ou gastronomique.

Estelle D.LYS est à votre disposition pour vos soirées entre amis, vos réceptions et fêtes de famille.

Marquez le coup ! Créez la surprise autour de vous avec ce nouveau concept et restez, mesdames, pour une fois à table en compagnie de

vos convives en prenant plaisir à vous faire servir par un chef cuisinier à domicile.

Découvrez l'univers d'Estelle D.LYS sur son site Internet www.moncuistot.fr ou par téléphone au 06 99 04 17 26.



Annonce : Particulier, cherche terrain 6 à 7a à Soppe-le-Bas. Tél. 06 24 88 17 64

ASAME

Une association au service de la personne

Existant depuis 40 ans, l'ASAME est présente dans tout le sud du département. L'association a des activités de soins, d'aides et de répit Alzheimer qui permettent aux bénéficiaires de rester chez eux le plus longtemps possible, afin d'éviter ou de retarder un séjour en institution. Parmi les aides, l'ASAME propose un service de livraison de repas à domicile pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap. Des menus com-

plets ou des plats uniques peuvent être commandés et sont servis dans de la vraie vaisselle, après avoir été préparés par des traiteurs ou restaurateurs locaux.

Des aides complémentaires existent également : aides aux actes essentiels, tâches ménagères, entretien du cadre de vie, accompagnement dans les sorties... Ces aides de qualité professionnelles cherchent à répondre au mieux aux besoins quotidiens de chacun.

Contact :

ASAME
4 rue des Castors
MULHOUSE
03 89 60 24 24
www.asame.fr



CHRONIQUE DE LA VIE DES GENS

Dans ce numéro :

| | |
|--|---|
| Résultats des élections municipales | 2 |
| Flore et Loisirs | 3 |
| Corps intercommunal des sapeurs-pompiers | 4 |
| Conseil de fabrique | 6 |
| La vie d'un village outre-Rhin | 7 |
| Calendrier des manifestations | 8 |
| État civil | 8 |

ÉDITO

Toute l'équipe de rédaction du Flash 313 vous souhaite de très joyeuses fêtes de Pâques.



Merci Francis

Francis GUTTIG est entré au conseil municipal en 1983. Dès 1984 il est à l'origine de la création du service technique communal, chargé d'étudier et de surveiller les travaux communaux, et de conduire les travaux décidés en régie communale. En 1986 il est nommé 2^e adjoint, et en 1989 il devient maire.

Cela fait donc 30 ans qu'il s'est occupé de rénover et de moderniser le village. C'est son prédécesseur, Joseph BLONDÉ, qui avait commencé ce travail en 1979, en réalisant l'écoulement des eaux pluviales de la rue de Bretten, ce qui équivaut à refaire entièrement la route, supprimer les fossés qui la bordent, mettre en place la canalisation et créer des trottoirs.

Je ne vais pas faire l'historique de toutes les réa-

lisations qui ont donné au village l'aspect qu'il a aujourd'hui. Ce qui m'intéresse, ce sont les qualités qui ont permis d'obtenir ce résultat.

En premier, je mettrai son opiniâtreté : il se fixe un objectif, une fois assuré de son utilité, de sa pertinence et de sa faisabilité, et quels que soient les obstacles, continue à se battre pour y arriver. Ça a commencé avec l'obtention de la déviation, qui n'était pas une mince affaire, et qui n'était pas gagnée d'avance. Mais c'était le verrou qui bloquait le développement de la commune.

En deuxième, je parlerai de sa disponibilité. Il est depuis toujours à l'écoute de tout un chacun qui s'adresse à lui, pour quelque problème que ce soit.

Pour définir la troisième

qualité, je citerai une chanson de Gilbert BÉCAUD :

« L'amour, l'amour, Pour tout le temps ce sera l'affaire des gens, Les gens, c'est nous, Il n'y a que nous qui pouvons faire quelque chose pour nous »

Donc il n'attend pas que les choses tombent du ciel, que l'État fasse, que le Département fasse, que le Député fasse. Non, il retrousse les manches et il s'y met. Il s'investit personnellement.

Et en filigrane, tout le temps, surveiller les cordons de la bourse : pas de dépenses inutiles. On ne va pas payer une entreprise, un bureau d'études pour quelque chose que nous pouvons faire nous-mêmes.

Nous avons un chouette village : merci Francis.

André DEYBER

Rien n'est plus contagieux que l'exemple, Et le dévouement rapporte plus qu'il ne coûte

Émmeline Raymond

Résultats des élections municipales



Le 23 mars ont eu lieu les élections municipales. Un seul tour a suffi pour élire l'ensemble du conseil municipal.

À l'issue du dépouillement, les 15 membres de la liste « La continuité dans l'action » ont été élus, ou réélus, pour les six prochaines années.

Dans la foulée de ce scrutin, le nouveau conseil municipal s'est réuni le 28 mars afin de procéder à l'élection du maire et des adjoints. Vous trouverez ci-dessous le résultat des élections avec, à gauche, le tableau du conseil municipal :

| Fonction | Nom et prénom | Voix | Nom et prénom | Voix |
|-------------------|----------------------------------|------|-----------------------|------|
| Maire | M. MAZAJCZYK Richard | 284 | M. BELLICAM Aimé | 180 |
| Premier adjoint | M. SCHWEITZER Carlo | 313 | M. GLARDON Frédéric | 180 |
| Deuxième adjointe | Mme DROUET Angélique | 278 | M. SCHMITT Gilles | 178 |
| Troisième adjoint | M. ABIDI Farid | 265 | Mme LICHTIN Sophie | 177 |
| Conseillère | Mme GUTTIG Stéphanie | 304 | M. WALGENWITZ Nicolas | 177 |
| Conseiller | M. WEISS Nicolas | 292 | Mme NIGER Sandrine | 176 |
| Conseiller | M. SPRINGINSFELD Thomas | 285 | M. WOLFINGER Guy | 173 |
| Conseiller | M. TRIANTAFYLIDIS Pascal | 279 | M. WALZER Sébastien | 172 |
| Conseillère | Mme JEANDON-SCHINDLER Christelle | 278 | Mme WALTER Brigitte | 170 |
| Conseillère | Mme MOREAUX Muriel | 278 | M. BOVÉ David | 166 |
| Conseiller | M. DRAXEL Laurent | 277 | Mme DUTOURNIE Agnès | 164 |
| Conseiller | M. LILLER Laurent | 274 | M. HENRY Cyrille | 160 |
| Conseillère | Mme DICK Rosalia | 273 | M. PANTZIGA Christian | 160 |
| Conseiller | M. WEISS Jean-Julien | 272 | M. JAECK Bertrand | 158 |
| Conseillère | Mme BINDLER Miriam | 270 | M. LARÈRE Ludovic | 157 |

Les membres du nouveau conseil municipal remercient les électeurs de la confiance qu'ils leur ont témoignée.

Attaché à la tradition de démocratie participative, le nouveau conseil municipal ouvre les comités consultatifs ci-après aux habitants du village, afin de permettre à tout un chacun de s'impliquer dans la vie communale :

- Budget - Finances .
- Cadre de vie .
- Forêt communale.

Pour présenter votre candidature, il vous suffit de remplir le bulletin-réponse ci-joint et de le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie **avant le 27 avril**.

La Ligue contre le cancer

La campagne 2014 de quête pour la recherche contre le cancer a débuté et a lieu dans notre commune du **24 mars au 9 avril**.

Nos quêteuses (Laure BELMONTE, Lucette DEYBER, Patricia GRESSER, Évelyne GUTTIG, Lucie et Valérie KNECHT-DEYBER, Martine MAZAJCZYK) sillonnent le village et viendront frapper à vos portes.

Nous vous remercions d'ores et déjà pour l'accueil que vous leur réserverez.

Comités consultatifs

Solidarité



La vie d'un village outre-Rhin

À la recherche d'un rythme scolaire parfait

L'Allemagne envie la France pour son enseignement du matin à l'après-midi, la France envie l'Allemagne pour son organisation avec des après-midi libres pour pouvoir profiter des découvertes culturelles et sportives (50 % des écoles finissent à 13 h avec des après-midi libres).

Chacun des deux pays est à la recherche d'un nouveau rythme scolaire :

Les Allemands désirent un nouveau rythme scolaire pour des raisons économiques (pour une entrée plus rapide des jeunes bacheliers sur le marché du travail, donner la possibilité aux enfants de langue étrangère de parler plus longtemps l'allemand pendant la journée et éviter le « syndrome de la clé autour du cou » en laissant les enfants livrés à eux-mêmes pendant l'après-midi).

De l'autre côté, les Français souhaitent diminuer le nombre d'heures journalier d'enseignement. Les journées sembleraient trop longues pour les élèves et ne respecteraient pas leur biorythme. Une diminution de la période des vacances d'été est également en discussion (6 semaines en Allemagne).

En 2001, l'Allemagne a dû faire face à de très mauvais

résultats aux tests de PISA (une étude pour mesurer la performance des systèmes éducatifs de différents pays). Depuis, des mesures ont été prises pour améliorer le système éducatif allemand avec notamment une proposition d'accueil l'après-midi dans environ 50 % des écoles, parfois avec un enseignement non obligatoire, et l'obtention du baccalauréat en 12 ans, comme en France (hors école maternelle).

Il faut noter que les après-midi libres en Allemagne ne sont pas encadrés dans la plupart des régions et écoles. Beaucoup de femmes se sentent obligées de renoncer à leur travail pour être disponibles les après-midi en s'occupant elles mêmes de la découverte culturelle, sportive, ... de leurs enfants. Mais toutes les familles n'ont pas les ressources suffisantes pour pouvoir se priver d'un revenu et pour proposer des sorties différentes à leurs enfants, ni pour payer une garderie qui coûte très cher (le jardin d'enfants, l'école des 3 à 6 ans, est d'ailleurs payant depuis bien longtemps en Allemagne). La plupart des élèves allemands sont donc gardés soit par leurs parents, amis, grands-parents, ... ou dans une garderie dont les frais sont entièrement à la charge des parents. D'autres enfants des familles moins aisées sont livrés à eux-mêmes. Les enfants qui ont la chance de fréquenter une école de 8 h à 17 h *Ganztagschulen*,

inspiré par le système français et scandinave, ont cours le matin avec des après-midi encadrés (sport, culture, soutien scolaire, ...). La politique allemande souhaite installer le modèle des *Ganztagschulen* au fur et à mesure dans toute l'Allemagne. Mais cette démarche est difficile car chaque *Bundesland*, région, a son propre ministère de l'Éducation. Les salaires des enseignants seront revalorisés pour augmenter leur motivation mais, à la différence de la France, les enseignants allemands ne sont pas encadrés dans la plupart des régions et écoles. Beaucoup de femmes se sentent obligées de renoncer à leur travail pour être disponibles les après-midi en s'occupant elles mêmes de la découverte culturelle, sportive, ... de leurs enfants. Mais toutes les familles n'ont pas les ressources suffisantes pour pouvoir se priver d'un revenu et pour proposer des sorties différentes à leurs enfants, ni pour payer une garderie qui coûte très cher (le jardin d'enfants, l'école des 3 à 6 ans, est d'ailleurs payant depuis bien longtemps en Allemagne). La plupart des élèves allemands sont donc gardés soit par leurs parents, amis, grands-parents, ... ou dans une garderie dont les frais sont entièrement à la charge des parents. D'autres enfants des familles moins aisées sont livrés à eux-mêmes. Les enfants qui ont la chance de fréquenter une école de 8 h à 17 h *Ganztagschulen*,

La France s'approche de plus en plus du système allemand (surtout en maternelle) avec toutes les conséquences financières et sociologiques que cela implique, alors que l'Allemagne souhaite un accueil journalier (pouvant aller jusqu'à 18 h) pour augmenter l'égalité des chances.

À ce jour, les deux pays n'ont pas trouvé la solution miracle, car le meilleur rythme scolaire reste, malgré tout, une question de moyens financiers.

Une autre question doit être posée : pourquoi aucun des deux pays ne se concentre sur une réforme des programmes scolaires ?

Vanessa TESSIER



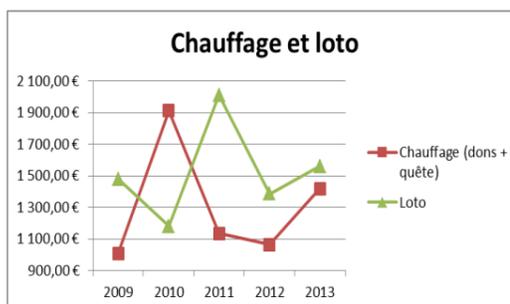
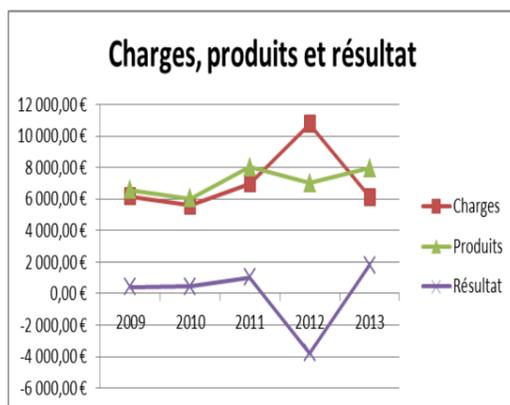
Conseil de fabrique



Le conseil de fabrique a tenu sa première réunion de l'année le 14 janvier. À cette occasion, André LILLER a été réélu président, Jean BRUCKERT, secrétaire et Stéphanie GUTTIG, trésorière. Le conseil de fabrique a également approuvé les comptes 2013 et défini le budget pour l'année 2014. La fabrique a clos l'exercice 2013 sur un excédent de 1819,74 euros, qu'elle doit notamment aux dons exceptionnels de Soppois et au loto qu'elle a organisé au printemps. Les charges et les produits de la fabrique se présentent comme suit en 2013 :

| CHARGES | |
|--|-------------------|
| Articles de culte | 619,65 € |
| Combustibles | 1 365,01 € |
| Eau, gaz, électricité | 475,92 € |
| Articles de stands | 1 609,40 € |
| Loyers et charges locatives | 183,75 € |
| Entretien et réparations | 211,19 € |
| Primes d'assurances | 568,91 € |
| Documentation | 42,00 € |
| Publications et imprimés | 89,00 € |
| Frais postaux et téléphone | 37,12 € |
| Contributions versées (fonds pastoral) | 48,32 € |
| Versement à la Communauté de paroisses | 786,58 € |
| Autres charges exceptionnelles | 100,00 € |
| Total des charges | 6 136,85 € |

| PRODUITS | |
|--|-------------------|
| Quêtes ordinaires | 1 078,22 € |
| Quêtes particulières (chauffage, etc.) | 303,10 € |
| Troncs et dons | 2 327,57 € |
| Droits de la fabrique | 428,00 € |
| Cartes, cierges | 276,73 € |
| Intérêts bancaires | 165,98 € |
| Legs, kermesses | 3376,99 € |
| Total des produits | 7 956,59 € |



Les charges de fioul, qui ont sensiblement baissé en 2013, restent non négligeables. Les dons et la quête pour le chauffage ont quant à eux rapporté 1419,10 euros, somme qui, pour la première fois depuis 2009 - première année de collecte par voie d'enveloppes -, dépasse le montant des charges de fioul. Le conseil de fabrique tient à remercier vivement les donateurs.

Le loto organisé par le conseil de fabrique le 3 mars 2013 lui a rapporté la somme de 1560,64 euros (les recettes figurent sous « Legs, kermesses », la majorité des dépenses sous « Articles de stands »).

Au 31 décembre 2013, le patrimoine paroissial s'élevait à 18 087,40 euros.

Flore et Loisirs

Flore et Loisirs a tenu son assemblée générale le 7 février. Ce rendez-vous annuel a été pour l'association l'occasion de dresser le bilan de ses activités en 2013, avant d'examiner les perspectives pour 2014, année qui marque le 20^e anniversaire de Flore et Loisirs.

Embellissement du village

Flore et Loisirs s'est de nouveau acquittée en 2013 de la mission d'embellissement et d'animation du village qu'elle s'est fixée à ses débuts. Ainsi, deux demi-journées de « plantations » ont été organisées : les « plantations de printemps » le 25 mai et les « plantations d'automne » le 12 octobre. Ensuite, les membres de Flore et Loisirs ont, comme à l'accoutumée, arrosé et entretenu les espaces fleuris dont l'association a la charge, sans compter leur temps. Des membres de l'association ont également réalisé des décorations de Pâques et de fin d'année en privilégiant cette année encore les éléments non électriques, dans un souci de sobriété énergétique. Ces Soppois œuvrent sans relâche à l'amélioration de notre cadre de vie. Le maire les en a d'ailleurs remerciés lors de l'assemblée générale, soulignant que le travail bénévole des membres de Flore et Loisirs est aussi synonyme d'économies pour le contribuable soppois. En ce qui concerne le fleurissement, le coût total des plantes, du

terreau et de l'engrais pris en charge par la Commune s'élève à 1721,89 euros pour 2013, soit un chiffre légèrement inférieur aux 1793,26 euros dépensés en 2012.

Animation du village

S'agissant de l'animation du village, les sections « poterie » et « peinture » ont poursuivi leurs activités sous la direction de leurs responsables respectifs, Michael BODI et Michèle LUPORI, bénévoles eux aussi. La section « poterie » compte huit membres ; ses séances hebdomadaires, qui ont lieu le mercredi soir à partir de 20 h, réunissent cinq ou six personnes en moyenne. Quant à la section « peinture », dont les séances se tiennent le mardi soir de 18 h à 20 h, elle compte elle aussi huit membres.

La deuxième édition du repas paella organisé par Flore et Loisirs, qui a eu lieu le 15 septembre 2013, a rencontré un franc succès. Grâce au soutien des entreprises et artisans locaux, Flore et Loisirs a de nouveau pu agrémenter la manifestation d'un jeu de roulette. Les convives ont par ailleurs pu admirer le talent des membres de la section « peinture », qui ont exposé leurs œuvres dans la salle et dans le hall. Chez Flore et Loisirs, on sait qu'art et bonne chère font bon ménage !

Objectif 2014 !

L'assemblée générale 2014 a vu le renouvellement du comité chargé de diriger l'association, suite au départ de Claude PION, de Francis et d'Annie SALMERON ainsi que de Guy WOLFINGER. Jean-Claude GLARDON et Jean-Julien WEISS restent respectivement président et vice-président ; Marie-Andrée MORANDI, qui habite à Soppe-le-Haut, succède à Guy WOLFINGER au poste de trésorier. Michèle LUPORI reste trésorière adjointe et Stéphanie GUTTIG, secrétaire. Evelyne GUTTIG devient secrétaire adjointe, tandis que Roland SCHUSTER et Joséphine WOLFINGER rejoignent Miriam BINDLER et Jeannine WEISS en tant qu'assesseurs. Bien entendu, nul besoin de faire partie du comité pour contribuer à l'embellissement et à l'animation du village. Nombreux sont les Soppois qui le prouvent !

2014 n'est pas une année tout à fait comme les autres pour Flore et Loisirs, puisque l'association fête ses 20 ans d'existence officielle. Un bel anniversaire ! Si vous souhaitez vous aussi contribuer à l'animation et à l'embellissement du village, n'hésitez pas : rejoignez Flore et Loisirs ! La date des « plantations de printemps » est fixée au 17 mai 2014 (rendez-vous à 8 h 15 près de la mairie).

Contact : Jean-Claude GLARDON, 03 89 26 94 12



Une recette de nos mamies soppoises

Beignets

Ingrédients : 7 œufs, 300 g de sucre, 1 kg de farine, 2 paquets de levure

- Mélangez tous les ingrédients. Laissez reposer 1 à 2 heures.
- Abaissez la pâte au rouleau et découpez des carrés, des losanges, etc.
- Faites frire et saupoudrez de sucre.

Bon appétit !



Corps intercommunal des sapeurs-pompiers



De gauche à droite : adjudant Mathieu SCHWEITZER, lieutenant Didier MULLER, sergent honoraire Gabriel SCHMITT, sergent honoraire Aimé BELLICAM, adjudant Jérôme MULLER et adjudant Philippe DUBOIS

Un nouveau chef de corps pour les sapeurs-pompiers du vallon du Soultzbach

C'est sous un ciel couvert, avec plus de 100 sapeurs-pompiers venus des corps voisins amis et d'environ 20 jeunes sapeurs-pompiers de la Doller, que s'est déroulée, le dimanche 16 février dernier, la passation de commandement entre le lieutenant Didier MULLER et l'adjudant Jérôme MULLER à Soppe-le-Bas.

C'est avec émotion et complicité que le lieutenant Didier MULLER a transmis le flambeau à son frère sous le commandement du commandant Gilles PAPIN, adjoint au chef de groupement centre.

L'adjudant Jérôme MULLER a ensuite promu ses adjoints. Il a fait le choix de prendre deux sapeurs-pompiers d'expérience et de compétences reconnues, puisqu'il s'agit de l'adjudant Philippe DUBOIS et l'adjudant Mathieu SCHWEITZER.

Ensemble, ils dirigeront ce

centre, fort de 33 sapeurs-pompiers qui partagent tous les mêmes valeurs : l'altruisme, l'efficacité, la discrétion. Mais cette équipe d'hommes et de femmes volontaires porte également les qualités fondamentales transmises par leurs aînés que sont le respect, la dignité et l'entraide.

Cette cérémonie, rehaussée par la clique cantonale de Masevaux et la musique Sainte-Cécile de Guewenheim, fut également l'occasion de rendre hommage à deux sapeurs-pompiers pour leur engagement sans faille de plus de 30 années au service de la population. Les caporaux-chefs Aimé BELLICAM et Gabriel SCHMITT, atteints par la limite d'âge, ont fait valoir leur droit à la vétérance et ont été nommés chacun au grade de sergent honoraire.

À l'occasion des prises de parole, les autorités présentes - il convient de noter la présence du député Michel SORDI, du conseiller général Laurent LERCH, du

président de la communauté de communes Roger GAUGLER et des trois maires du vallon du Soultzbach - ont toutes chaleureusement remercié le lieutenant Didier MULLER pour le travail exemplaire effectué à la tête du centre, et encouragé l'adjudant Jérôme MULLER à poursuivre dans la même lignée ; lignée dite familiale puisque le corps fut créé en 1980 sous la houlette de leur père, le capitaine honoraire Léon MULLER.

Le commandant Gilles PAPIN a également félicité le lieutenant Didier MULLER pour sa promotion à la fonction d'adjoint au chef du centre de secours de Burnhaupt-le-Bas, qui compte plus de 70 personnels et répond à plus de 600 interventions par an.

Comme il est de coutume, les allocutions ont été suivies du traditionnel vin d'honneur, puis la grande famille des soldats du feu du Soultzbach s'est réunie autour d'un buffet.

L'union fait la force !

Une fois de plus, vos sapeurs-pompiers ont été exemplaires ! Ils ont démontré que l'union fait la force avec 100 % de participation au Parcours Sportif du Sapeur-Pompier ! Une épreuve très représentative des sapeurs-pompiers qui combine force, endurance et gestes techniques, notamment avec une course de dévoir et le lancer de commandes.

Je noterai également le nombre de performances individuelles qui a été réalisé et je les félicite !

Palmarès :

Médailles d'or :

Chloé LICHTIN (minimes F) - Vickie WENDEL (juniors F) - Arthur DUBOIS (minimes M) - Victor KNECHT-DEYBER (juniors M)

Médailles d'argent :

Mathilde WENDEL (juniors F) - Anais HOFFSCHIR-HUG (seniors F) - Hélène GOEPFERT (vétérans 2 F) - Abel BOUKRIA (minimes M)

Médailles de bronze :

Manon FONTAINE (minimes F) - Lola MILLOT (seniors F) - Johann FICARELLI (juniors M) - Jérôme WEISS (seniors M)

Adjudant Jérôme MULLER



Amicale des sapeurs-pompiers

Marché-foire St-Vincent : 28^e édition

Moment fort et incontournable attendu chaque année par les habitants du Vallon ainsi que nos voisins, le marché-foire St-Vincent de Soppe-le-Bas organisé par les sapeurs-pompiers vous dévoile son programme du 20 juillet prochain : jeux pour les enfants, marché de rue, exposition d'artisanat, dégustations de plats concoctés par nos spécialistes, ambiance musicale et spectacle. **Il serait dommage de passer à côté d'une bonne idée de sortie !**

Venez nombreux soutenir l'action de vos sapeurs-pompiers en faveur des secours de proximité. L'amicale vous accueillera dès 7 h dans la joie et la bonne humeur. Le rendez-vous est maintenant fixé pour cette 28^e édition. Notre tract sera prochainement disponible pour les inscriptions !

Pour l'Amicale des Sapeurs-Pompiers du Vallon : Philippe DUBOIS

NOTA : Nous remercions dès à présent l'ensemble de la population de Soppe-le-Bas pour la tolérance et la patience qu'elle nous octroiera le jour du marché-foire. L'arrêté communal définissant les conditions de circulation ou de stationnement dans les rues concernées vous sera transmis dans les jours qui précéderont l'événement.



Fondation Alsace Personnes Âgées

Une fondation pour favoriser le « bien vieillir » en Alsace

Face au vieillissement de la population et à l'accroissement de la dépendance, les besoins sont croissants. La Fondation Alsace Personnes Âgées a été créée pour favoriser le « bien vieillir » et améliorer le quotidien des personnes âgées en Alsace.

Ses principales missions :

- soutenir les initiatives régionales visant à lutter contre l'isolement ;
- prévenir et accompagner la dépendance ;
- favoriser le maintien à domicile ou l'accueil en institution des personnes âgées du Bas-Rhin et du Haut-Rhin.

En 2013, la Fondation Alsace Personnes Âgées a soutenu six projets alsaciens, par une dotation globale de 30 000 € :

- Reprendre son souffle : solutions de soutien et répit aux aidants familiaux et malades d'Alzheimer - Maison de retraite St Joseph - Strasbourg ;
- Organiser des animations pour briser la grande solitude des personnes âgées - CSC Victor Schoelcher - Strasbourg ;
- L'activité physique pour mieux vieillir en EHPAD - EHPAD du Centre hospitalier de Thann ;
- Proposer des animations à domicile pour maintenir le lien social - CSC de Sarre-Union ;
- Développer des activités intergénérationnelles impliquant les seniors dans la vie de leur quartier - CSC PAX Mulhouse ;
- Acquérir des vélos électriques pour offrir aux résidents à mobilité réduite de nouvelles possibilités d'évasion - Association des amis de l'EHPAD du Quatelbach - Sausheim.

Et en 2014 ?

La Fondation Alsace Personnes Âgées souhaite financer beaucoup d'autres projets et ainsi mieux répondre aux besoins des aînés sur le territoire alsacien.

Pour cela, elle a besoin de vous ! En décidant de participer à ce vaste élan de générosité régionale, vous permettez à la Fondation Alsace Personnes Âgées de soutenir encore plus d'actions ambitieuses et utiles.

Si vous aussi souhaitez favoriser le « bien vieillir » des personnes âgées en Alsace, vous pouvez envoyer un don par chèque, à : Fondation Alsace Personnes Âgées - 4 rue de la Houblonnière - 68000 Colmar

Votre don pour promouvoir le « bien vieillir » en Alsace est déductible de vos impôts. Si vous êtes assujettis à l'impôt sur le revenu (IR) : 66 % de votre don déductibles de votre impôt, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Sandra FILLEULE au 03 89 32 78 88 ou consulter le site Internet www.fondationalsacepersonnesagees.fr

